

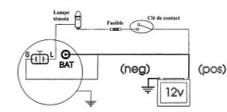
DONNEES TECHNIQUES

Courant de charge [A]	40
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	V
Pince	M5 B+
Connectique	PLUG191

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La sortie "L" doit recevoir du courant. Dans le pupart des véhicules, ce courant provient de la petite lampe témoin du tableau de bord.
Un manque de courant à la sortie "L" peut provoquer ce qui suit:
- Aucune charge, les lampes témoin ne s'allument pas.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge plus tard et le témoin reste au maximum de sa course.
La lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
- 
- La sortie "R" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera utilisé ultérieurement.
De manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit:
- Surcharge ou charge nulle.
 - La sortie "M+" doit recevoir du courant de la batterie. Cette sortie fournit instantanément le courant qui sera utilisé dans tous les cas, que le régime de rotation soit supérieur ou inférieur à 1000 tr/min. Un manque de courant à cette borne peut causer ce qui suit:
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge plus tard et le témoin reste au maximum de sa course.
Le pupart des véhicules à 2 ou 3 batteries.
 - La pupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal chargées. Ceci est le cas si le régime de rotation est supérieur à 1000 tr/min, que le témoin ne s'allume pas, un mauvais contact dans le connecteur, (c'est à dire la fiche qui doit être maintenue à l'alternateur).
- Contrôlez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

NISSAN		
DATSUN 180 B (PL810) - 1.8	88 ch	05.1977 > 01.1981
DATSUN 180 B (PL810) - 1.8 (KPL810)	90 ch	05.1977 > 01.1981
MICRA (82-92) (K10) - 1.0	50 ch	12.1982 > 12.1989
	54 ch	12.1982 > 05.1989
	58 ch	12.1982 > 05.1991
VANETTE (82-87) Bus (KC120) - 1.5	69 ch	01.1983 > 12.1987

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.